



mons en NOUVELLES

27

AUTOMNE
2014

> LE JOURNAL COMMUNAL DE MONS-EN-PÉVÈLE



DOSSIER UNE RENTRÉE COLOREE > Année scolaire 2014-2015

P10
>11

A découvrir dans ce numéro :

Photo : Cyrille LEMAIRE

P15

HARMONIE



> Bon anniversaire !

P8

TRAVAUX



> Rue du Moulin, c'est bientôt la fin !

P5

EXPOSITION



> L'école au Moyen Âge

Retrouvez **MONS en NOUVELLES** tout en couleur sur : www.mairie-monsenpevele.fr



EDITO



Une rentrée colorée !

Après un été plutôt maussade, nous profitons d'un bel été indien qui permet aux travaux (page 9) d'avancer bon train. La volonté de minimiser les perturbations est au cœur de nos préoccupations.

A l'école, la rentrée a été bien préparée et nous nous réjouissons de bénéficier de "moyens complémentaires" permettant d'ouvrir, cette année, une classe supplémentaire.

Les quatre pages (10 à 13) de notre dossier montrent qu'à quelques jours des vacances de la Toussaint nous pouvons être fiers du travail accompli : qu'il s'agisse des travaux de rénovation réalisés ou de la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires.

Pour qu'aucun élève ne soit mis à l'écart, le conseil municipal a voté la gratuité d'activités périscolaires qualitatives et ce n'est pas un hasard si la quasi-totalité des enfants y prennent part.

Chacun a joué son rôle dans les comités de pilotage que nous avons organisé : élus, enseignants, directeur et animateurs des TAP, parents, membres de l'Ape et des associations ont travaillé, en équipe. Preuve que la concertation à laquelle nous sommes attachés peut déboucher sur de belles réussites !

Avant l'Hiver, profitez des derniers rayons de soleil. Prenez part aux activités proposées par la Médiathèque et les associations du village (pages 14 à 19) qui continuent d'animer remarquablement notre village.

Visitez, gratuitement, l'exposition temporaire présentée à la *Salle des batailles* pour un mois (page 5).

Je vous souhaite une belle fin d'année 2014 !

Bonne lecture.

Eric Momont
Maire



A vos AGENDAS !

Dimanche 26 octobre

Repas bavarois organisé par l'harmonie
> Salle des fêtes

Samedi 8 novembre

Assemblée générale de la FNACA
> Salle des fêtes



Lundi 11 novembre

Commémoration organisée par la Municipalité et la FNACA
> Salle des fêtes

Vendredi 14 novembre

Automne des artistes organisé par l'APE
> Cense abbatiale

Samedi 22 et dimanche 23 novembre

Marché de Noël organisé par Mons 2004
> Salle des fêtes



Vendredi 5 décembre

Saint Nicolas organisé par l'APE
> Cense abbatiale

Dimanche 7 décembre

Sainte Cécile organisée par l'harmonie
> Salle des fêtes

Du lundi 8 au vendredi 19 décembre

Collecte au profit des Restos du cœur organisée par l'Amicale Laique
> Mairie, agence postale, médiathèque, garderie

Jeudi 11 décembre

Repas de Noël organisé par le Club des aînés
> Salle des fêtes

Samedi 13 décembre

Spectacle de Noël organisé par l'Amicale Laique
> Salle des fêtes

Vendredi 19 décembre

Goûter de Noël organisé par l'Amicale Laique
> Salle des fêtes



Mercredi 31 décembre

Soirée de la Saint Sylvestre organisée par le comité des fêtes
> Salle des fêtes

Du 1^{er} décembre 2014 au 29 mars 2015, la collecte des biodéchets aura lieu tous les 15 jours, les semaines impaires



SOMMAIRE

- > En bref... en bref... en bref...pages 3 et 4
- > Nouvelles du WEB.....page 4
- > Exposition.....page 5
- > Compte rendu des Conseils Municipaux.....pages 6 et 7
- > Etat civilpage 7
- > Chassepage 8
- > Attention, travaux !page 9
- > Ecole.....pages 10 à 13
- > Vie associativepages 14 et 15
- > Sportspages 16 et 17
- > Médiathèquepages 18 et 19
- > Mons-en-pêle-mêle.....page 20



Mons-en-nouvelles n°27 - Octobre 2014

Responsable de publication : Eric Momont, Maire.
Responsable de rédaction : Cyrille Lemaire.
Rédaction : Cyrille Lemaire, Eric Momont, Charles Denaison, Bernard Dorese, Ségolène Delzenne, Rodolphe Dagniaux, OTPC, Présidents d'association, etc...
Photos : Cyrille Lemaire (sauf mention contraire).
Mise en page : YEEPI! Conception graphique - contact@yeepi.fr
Tirage : 1000 exemplaires.
Distribution : Conseil Municipal - I.P.N.S. - ne pas jeter sur la voie publique.
Contacts : cyrille.lemaire@wanadoo.fr ou sdelzenne@mairie-monsenpevele.fr
Autres contacts sur : www.mairie-monsenpevele.fr



Flashcode web

Accompagnez le Conseil Municipal des Jeunes de Mons-en-Pévèle !

Espace de dialogue favorisant l'implication des jeunes dans la vie locale, le Conseil Municipal des Jeunes rassemble des enfants de 8 à 12 ans. Il pourrait reprendre ses activités très prochainement, dès la fin du mois d'octobre.

Mais, pour cela, les enfants ont besoin d'être aidés afin d'avancer dans leurs projets. Nous faisons appel aux adolescent(e)s, parents susceptibles de dégager un peu de temps pour accompagner le Conseil Municipal des enfants.

Si votre enfant (8 à 12 ans) est intéressé, vous pouvez vous rapprocher de Bernard DORESSE (bdoresse@mairie-monsenpevele.fr) afin de connaître les modalités concernant la mise en place de ce CMJ.



Notre Géant, Jehan de la Poterie, est une réalisation du CMJ

Afin de rejoindre la Fédération des Géants du Nord de la France, la municipalité envisage d'accompagner la création d'une association pour que le géant de la commune, Jehan de la Poterie, participe à son rythme aux festivités régionales. La création de cette association requiert la participation d'enfants (porteurs de géants) et d'adultes pour encadrer et accompagner le géant dans ses déplacements (au niveau local et régional). La construction d'un deuxième géant avec le concours d'un

facteur de géants pourrait être envisagée... La fédération est née dans la tête de personnes passionnées par ce patrimoine que sont les géants (143 géants actuellement sont recensés sur les régions Nord- Pas de Calais, Ile de France, Picardie et Champagne Ardennes). Si vous êtes intéressés par ce projet, merci de contacter la municipalité à l'adresse suivante : bdoresse@mairie-monsenpevele.fr

Textes : Bernard DORESSE



Vous avez entre 16 et 25 ans, vous habitez la commune de MONS-EN-PEVELE et n'êtes plus scolarisé, la Mission Locale est là pour vous accompagner dans votre recherche d'emploi, de formation et de création d'entreprise (CLAP).

Mission Locale Pévèle Mélantois Carembault Antenne d'Ostricourt

193 avenue du Maréchal Leclerc
BP 6 - 59162 Ostricourt
Tél. : 03 27 89 88 82
Fax. : 03 27 89 87 93
Email : contact@mlpmc.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h00 à 16h30.

La Mission Locale est présente sur les antennes de la Maison de l'Emploi.

Permanence en mairie : Le vendredi de 9h à 12 h (tous les 15 jours).
Soit, les vendredis 24/10, 14/11, 28/11 et 19/12.

Prendre RV avec M^{me} Malbeau auprès du secrétariat de la Mission Locale au 03 27 89 88 82.

Pour plus d'informations, retrouvez la Mission Locale sur : www.missionlocale-pmc.fr

Portes ouvertes des ateliers d'artistes

Près de chez vous, les artistes ouvriront gratuitement leur atelier
Les 17, 18 et 19 octobre 2014

Les Départements du Nord, du Pas-de-Calais et la Province de Flandre occidentale fêteront, les 17, 18 et 19 octobre 2014, la 17^e édition de l'opération « Portes ouvertes des ateliers d'artistes ». Une occasion, pour de nombreux artistes, de présenter à un large public leurs créations artistiques.

Le temps d'un week-end, dans le Nord, ce sont près de 1000 artistes qui participeront à cette nouvelle édition, au sein de 505 ateliers.

Dans ce cadre, François TABARY ouvrira les portes de son atelier :

**Céramique, grès
L'Antre de Terre
22 rue du Cawoin**

<http://www.lantredeterre.sitew.com>

Temps fort : Démonstration de tournage en céramique

Vendredi : 10h00 - 19h00

Samedi : 10h00 - 19h00

Dimanche : 10h00 - 19h00

Accueil groupes scolaires : Oui



Un carnet de route, recensant l'ensemble des ateliers à visiter, les coordonnées des artistes, ainsi que des informations pratiques sera mis à disposition du grand public :

- dans les mairies, les offices de tourisme et les lieux culturels à partir de fin septembre
- sur simple demande sur lenord.fr/poaa, ou au 03 59 73 81 77.

L'info éco ! Quoi de neuf sur la commune ?

Nous souhaitons le meilleur aux deux entreprises qui viennent de voir le jour :

CALICANIN

Jacqueline PERILLIAT

Toilettage itinérant / chien et chat

Descriptif : Bain. Canin et félin, hygiène-produits professionnels. Tonte. Coupe ciseaux, épilation... brushing. Relooking en fonction de la morphologie du chien. Taxi. Promenade. Vente d'accessoires.

Déplacement dans un rayon de 15 km autour de Mons-en-Pévèle

Abonnement : - 15%

Portable : 06 98 49 43 96

Horaires : Sur rendez-vous.



MG TERRASSEMENT

Guillaume Milleville

Descriptif : dalle et terrasse béton, accès et servitude, aménagement extérieur, démolition.

Portable : 06 81 75 68 51

Site internet : mg-terrassement.com



Toutes les informations et contacts des entreprises de la commune sont disponibles sur notre site : www.mairie-monsenpevele.fr

@ nouvelles du WEB

Site officiel de la commune de Mons-en-Pévèle

2^e 2012 LES TROPHÉES DE LA COMMUNICATION

Agenda
Samedi 1er février
Salle des batailles
OUVERTURE !
Médiathèque

Actualités
scène étrange...
...au cimetière. A lire dans la partie "Photos des événements".
Eclairage public

Salle des batailles
Mairie
Médiathèque
Associations
Ecole
Tourisme
Photos des événements

© 2010 Mairie de Mons-en-Pévèle Mentions légales Conception : YEEPI VOTRE SECURITE

A découvrir dans la partie photos des événements de notre site internet :

Chloro'Villes 2014

Le verger conservatoire primé !
Mercredi 11 juin 2014

Fête de l'école

Des dicos pour le collège !
Dimanche 15 juin 2014

L'association Térébenthine expose...
Peintures, dessins, photos à la Cense
Weekend des 20, 21 et 22 juin 2014

Fête nationale

Ohh la belle rouge !
14 juillet 2014

Notre géant, Jehan de la Poterie à Bouvines

Dimanche 6 juillet 2014

Barbecue de la Mairie

Déjeuner sur l'herbe, au soleil
Dimanche 31 août 2014

Cette rubrique est régulièrement mise à jour.
Découvrez d'autres articles et photos sur : www.mairie-monsenpevele.fr

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE LA MAIRIE !

Pour la recevoir, il suffit d'en faire la demande à l'adresse suivante : sdelzenne@mairie-monsenpevele.fr

SUR NOTRE SITE INTERNET, LES ANNUAIRES DE LA PARTIE "COMMERCES, ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIAL, ASSISTANTES MATERNELLES" ONT FAIT L'OBJET D'UNE MISE À JOUR MINUTIEUSE PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE AFIN QUE LES ACTEURS QUI Y SONT RÉPERTORIÉS SOIENT LISIBLES.

EXPOSITION L'ÉCOLE au MOYEN-ÂGE

Une exposition de la Tour Jean sans Peur



> Du 4 OCTOBRE au 2 NOVEMBRE 2014

**Salle des batailles
Grand'Place - Médiathèque
59246 MONS-EN-PÉVÈLE**

Ouverture : Mercredi : 14h-17h
Samedi et Dimanche : 14h-18h
Groupes (toute la semaine sur réservation).

> ENTRÉE LIBRE

Renseignements : +33 (0)3 20 05 22 95

salledesbatailles@mairie-monsenpevele.fr - www.mairie-monsenpevele.fr
www.facebook.com/salledesbatailles

Cette exposition permet de plonger dans l'univers des écoliers et étudiants à la fin du Moyen-Âge.

Y sont présentés les différents types d'établissements, des petites écoles à l'université, l'espace et le matériel de classe des élèves et des professeurs, les disciplines, le temps scolaire (calqué sur les rythmes religieux et agricole), l'apprentissage des jeunes enfants, l'éducation des jeunes nobles et enfin l'enseignement supérieur dans les collèges et les universités.

Commissaire d'exposition
Danièle ALEXANDRE-BIDON historienne
ingénieur d'études à l'EHESS

© Conception et impression : www.yeepi.fr



Commune de
Mons-en-Pévèle



Bouvines | Mons-en-Pévèle



Compte rendu des Conseils Municipaux



Les conseillers étudient les questions à l'ordre du jour

CONSEIL MUNICIPAL du 19 juin 2014

> Contrat d'apprentissage

Considérant que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 25 ans (sans limite d'âge supérieure d'entrée en formation concernant les travailleurs handicapés) d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration ; que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre ;

Considérant que ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises par lui ;

Considérant qu'à l'appui de l'avis du Comité technique paritaire de septembre 2014, il revient au Conseil municipal de délibérer sur la possibilité de recourir au contrat d'apprentissage ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide le recours au contrat d'apprentissage et de conclure, dès la rentrée scolaire 2014-2015, un contrat d'apprentissage avec un jeune de la commune.

> Délibération ponctuelle autorisant la création de cinq emplois contractuels sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité.

Considérant qu'il est nécessaire de recruter cinq agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité, à savoir l'animation des activités périscolaires dans le cadre des nouveaux

rythmes scolaires proposés dans le projet éducatif local pour la rentrée 2014-2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de la création de cinq emplois contractuels non permanents.

Monsieur le maire indique que le projet "rythmes scolaires" est un projet de valeur. Le taux d'inscription des enfants est un succès puisque la majorité des parents a inscrit leurs enfants aux temps périscolaires. Les recrutements sont en cours. Dans la mesure du possible, tous les animateurs devront être titulaires d'un BAFA.

> Création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe

Considérant la nécessité de créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe afin d'assurer les missions d'agent technique polyvalent pour assurer l'entretien et la rénovation du patrimoine communal, le Conseil Municipal décide la création, à compter du 1^{er} septembre 2014, d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe, à temps complet.

> Cantine : tarifs année scolaire 2014-2015

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le prix des repas payé par les parents pour l'année scolaire 2013/2014 était fixé à 2.85 € (deux euros et quatre vingt cinq centimes) comprenant le repas et les frais de fonctionnement du restaurant scolaire.

Le conseil municipal décide de fixer le prix du repas de la cantine scolaire à 2.90 € (deux euros et quatre-vingt-dix centimes) à compter du 1^{er} septembre 2014 pour faire face à l'augmentation du prix du fournisseur.

> Cimetière : reprise des concessions abandonnées

Monsieur le 1^{er} adjoint, expose le projet de la commune de reprendre les concessions à perpétuité abandonnées au cimetière communal. Il s'avère que cela représente une certaine de sépultures. La procédure est longue (quatre ans) et nécessite d'être lancée en début de mandat.

Dans quatre ans, selon l'art 2223.17 du CGCT, Monsieur le Maire présentera au Conseil Municipal un projet de délibération proposant la reprise des concessions abandonnées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la mise en œuvre du processus de reprises des concessions abandonnées et autorise M^r le maire et ou le maire-adjoint à faire toutes les démarches concernant ce dossier.

Questions diverses

> Ligne THT

Le 2 juin 2014, monsieur le maire a participé à la réunion de l'Instance Locale de Concertation en présence du secrétaire général de la préfecture et des maires des villes concernées par le projet de ligne à haute tension. Le Préfet a demandé que soit étudiée la possibilité d'un enfouissement total ou partiel comme alternative possible à une liaison aérienne. Le préfet a conditionné sa proposition à l'abandon de certains fuseaux. Sur les neuf fuseaux nous concernant, cinq ont été abandonnés pour ne retenir que ceux de Ouest 1, Ouest 2 et Ouest 3 ce qui correspond à ceux de la Pétrie, l'Offrande, Martinval, Tourmignies, et le tracé de l'actuelle ligne. Monsieur le maire restera inflexible en ce qui concerne la défense de la santé, du patrimoine et de notre environnement (tant agricole que

naturel). Les édiles mobilisés étudient la question de s'entourer de compétences techniques pour être en mesure de donner le change avec les techniciens de RTE.

Monsieur le maire ajoute que le Sénateur Bailly a pris position lors de l'ILC pour demander que la décision sur le projet de RTE soit reportée le temps de connaître les orientations du débat parlementaire sur la transition énergétique et leurs déclinaisons en Région.

Il précise que la Communauté de Communes du Pévèle Carembault a voté une motion au conseil communautaire le lundi 16 juin 2014 qui demande un délai complémentaire, dans le processus de concertation, afin tenir compte des recommandations et décisions qui seront prises lors du débat national sur la transition énergétique et leur répercussions à l'échelon régional.

que la solution de l'enfouissement soit étudiée et privilégiée afin de réduire les impacts sur la santé des habitants, la valeur des biens impactés, sur l'environnement et l'activité agricole.

> Chloro-villes 2014

Monsieur Michel BURNY, conseiller délégué, informe que la ville a reçu un prix pour le jardin Conservatoire dans la catégorie Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles pour son projet : vers un maillage régional de la Conservation des espèces. Ce prix met en lumière un beau projet qui aura un retentissement dans la presse nationale. Des stickers devraient être posés sur les panneaux d'entrée et de sortie de Mons-en-Pévèle. Le conseiller délégué souligne le formidable travail de tous ceux qui ont rendu possible ce projet.

> Tournage d'un documentaire télévisé sur les Batailles de Mons-en-Pévèle et de Bouvines

Les 24 et 25 juin, une équipe de reporters France 3 a investi Mons-en-Pévèle pour y tourner un reportage sur les deux batailles de Bouvines et de Mons en Pévèle. Il sera retransmis à l'automne 2014 sur France 3 Région Nord Pas de Calais.

> Contrat GAZ

L'ouverture du marché du gaz à la concurrence, dès le 1^{er} janvier 2015, laisse augurer des perspectives de baisse de tarifs dans l'approvisionnement du gaz. Il faut savoir que la commune consomme 670 000 kWh de gaz par an, ce qui représente une somme considérable (36 500 € HT). **Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un appel d'offres sera lancé en septembre 2014, et que le marché sera soumis à l'approbation de l'assemblée au prochain conseil municipal.**

**PROCHAINES RÉUNIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL :
le 24 octobre
et le 5 décembre 2014**

ETAT CIVIL

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- Jean-Pierre PARSY décédé le 30/06/2014
- Jean-Pierre AGACHE décédé le 25/06/2014
- Jean-Marie DUTRIEZ décédé le 19/09/2014

Nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille et aux proches.

NAISSANCES :

- Edgard COLLET né le 28/05/2014 (53, rue de la Distillerie)
- Constance TURCRY PORIER née le 14/08/2014 (42^{bis}, rue de la Pétrie)
- Elise THIBAUT née le 16/08/2014 (245, cité du Wacca)
- Louis CARNEAUX né le 26/08/2014 (61, cité du Wacca)
- Henry MERCIER né le 05/09/2014 (471, rue de la Distillerie)

Toutes nos félicitations aux parents !

MARIAGE :

- Pauline SOETE et Pierre MICULIAN
- Allison RICHARD et Flavien CORDIER

La municipalité adresse tous ses vœux de bonheur aux nouveaux mariés !



Flamands et Pévèlois... des relations au beau fixe !

Accueillis chaleureusement par les élus et habitants de Mons-en-Pévèle, 80 Brugeois ont passé une bien belle journée ensoleillée, ce dimanche, à Mons-en-Pévèle.

Pour l'occasion, Éliane SPINCEMAILLE, Présidente du conseil européen de la Flandre occidentale, et des échevins de la Venise du Nord ont fait le déplacement afin de prendre part à cette traditionnelle journée d'amitié.

Au cours de la cérémonie officielle, élus de Mons-en-Pévèle et de Bruges ont rappelé, à tour de rôle, la nécessité de construire, ensemble, la Paix en Europe. En fin de cérémonie, un hommage a été rendu à Hilaire SERRIEN et à Jean-Pierre AGACHE pour le rôle qu'ils ont joué dans le rapprochement de nos deux cités.

En gage d'amitié, la confrérie de la Potterie a offert un tableau à la Municipalité. Il trouvera place dans la Salle des batailles visitée, dans l'après-midi, par les Brugeois. Impliqués dès la naissance du projet de création de musée sur les batailles de Bouvines et de Mons-en-Pévèle, les Brugeois ont traduit de nombreux contenus (films, panneaux) accessibles désormais au public néerlandophone.

Texte : Cyrille LEMAIRE

Photos : Marie-Laure GEAY



Communiqué de la Fédération des Chasseurs du Nord : Dispositions d'ouverture de la chasse 2014 et règles de sécurité

> Vivre avec la chasse dans les communes rurales du nord

Lorsqu'on choisit d'habiter en campagne, la chasse est une activité ancestrale, acquise de la révolution de 1789, qu'il faut accepter. Elle est nécessaire à l'équilibre agro-sylvo-cynégétique et au maintien des populations de gibier. Elle est encadrée par des règles précises inscrites dans les arrêtés annuels d'ouverture et de fermeture de la Chasse, ainsi que dans le schéma départemental de gestion cynégétique (SDGC). L'arrêté d'ouverture est consultable en mairie. La campagne de chasse 2014/2015 s'étalera du dimanche 21 septembre à 9h, au 28 février à 17h. Des dérogations particulières existent pour la chasse du pigeon ramier à postes fixes matérialisées de la main de l'homme, à compter du 22 septembre et jusqu'au 20 février tous les jours, une heure avant le lever du soleil jusqu'à une heure après le coucher du soleil. Le gibier d'eau est quant à lui chassable, du 21 août 2014 au 10 février 2015 sur les marais non asséchés, étangs, cours d'eau...tous les jours, deux heures avant le lever du soleil, jusqu'à deux heures après le coucher du soleil. La chasse de nuit est interdite, sauf dans les huttes immatriculées.

Les enjeux de notre schéma départemental de gestion cynégétique sont de plusieurs ordres, notamment mettre la sécurité au cœur de nos préoccupations, rassurer les autres utilisateurs de la nature, mais aussi, améliorer l'image de la chasse et des chasseurs auprès du public.

La sécurité des chasseurs et des non chasseurs doit faire preuve d'exemplarité. Les objectifs sont de renforcer la sécurité à la chasse. Pour cela le **SDGC** intègre des obligations.

> Les «OBLIGATIONS» de notre Schéma Départemental de Gestion Cynégétique :

■ Il est interdit tout acte de chasse sur les routes et chemins ouverts à la circulation publique, ainsi que sur les voies ferrées ou dans les emprises, enclos et dépendances de chemin de fer.

■ Il est interdit à toute personne placée à portée de fusil d'une de ces routes, chemins ou voies ferrées, de tirer dans cette direction ou au-dessus.

■ Il est également interdit de tirer en direction des lignes de transport électrique ou de leurs supports.

■ Il est interdit à toute personne placée à portée de fusil des stades, lieux de réunions publiques en général et habitations particulières (y compris caravanes, remises, abris de jardin), ainsi que des bâtiments et constructions dépendant des aéroports, de tirer en leur direction. (Il n'y a pas de distances vis-à-vis des habitations, la chasse près des habitations est autorisée, le tir en direction des habitations est interdit)

■ Obligation du rappel des règles et consignes de sécurité par le directeur de chasse ou par le responsable de la battue avant le départ pour la chasse.

■ Ne pourront être désignés directeurs de chasse ou responsables de battues ou chefs de ligne les personnes n'ayant pas participé, avant l'ouverture générale de la chasse 2016, à la formation «sécurité à la chasse en battue», dispensée par la FDC59. La délivrance d'une attestation de formation justifiera de la participation à cette formation.

■ Disposer des panneaux «chasse en cours» lors de tout type de chasse du grand gibier sur les principales voies de communication et chemin d'accès.

■ Le port obligatoire d'une chasuble fluorescente ou d'une veste fluorescente pour tous les participants à une chasse au grand gibier de l'ouverture générale à la fermeture générale. Cette disposition est également applicable pour toutes les battues en ouverture anticipée ainsi que pour tous les acteurs d'une chasse sur un territoire ouvert au public, à l'exclusion de la chasse au gibier d'eau sur le domaine public maritime.

■ Le port obligatoire d'une chasuble fluorescente ou d'une veste fluorescente pour tous les participants à une opération de furetage à tir du lapin de garenne.

■ La distance de tir du grand gibier en battue ou à l'affut, **en zone ouverte** (en dehors des zones boisées) est plafonnée à 100 mètres pour les utilisateurs d'une arme à canon rayé et à 50 mètres pour les utilisateurs d'une arme à canons lisses. Cette disposition ayant pour effet d'éviter « les coups de longueur » limitant ou supprimant la notion de tir fichant.

■ Pour les déplacements hors véhicules, le transport des armes de chasse se fera hors fourreau, valise ou étui.

Pour tous renseignements complémentaires :

Fédération Départementale des Chasseurs du Nord
rue du château - 59152 CHERENG

Tél. : 03 20 41 45 63

Email : webfdc59@chasse59.net
site : www.chasse59.fr





Attention, travaux !



Encore un peu de patience... les travaux rue du Moulin devraient bientôt être terminés

Les travaux de rénovation de la rue du Moulin avancent bon train...

Afin de minimiser les perturbations, les travaux de rénovation de la rue du Moulin ont commencé en juillet à un moment où la circulation est un peu moins dense.



Pour garantir la sécurité des personnes à l'arrêt de bus...



...des bordures de quai ont été posées



Les trottoirs seront élargis afin de garantir la sécurité

En premier lieu, La société EIFFAGE TP a réalisé les trottoirs et un plateau surélevé sur une partie de la rue se situant entre la fleuriste et le carrefour de la rue Emile THIBAUT.

Dans le courant du même mois, un plateau à la sortie du parking a été réalisé et les bordures du trottoir ont été posées, du côté du parking jusqu'à l'allée DUPIRE.

A la reprise des travaux, le 1^{er} septembre, les bordures du trottoir de l'allée DUPIRE jusqu'à la sortie de village vers Thumeries ont été posées. Puis, le trottoir côté mairie a été entrepris (photo ci-dessus).

Les bordures du quai de bus plus sécurisantes ont été posées. Il s'agit là de travaux de mise aux normes des arrêts bus demandés par les services de la voirie départementale. Photos ci-dessus.

La rue du Moulin étant une route départementale (RD954), le Département a demandé à la commune de créer des

places de stationnement hors chaussée (la chaussée de roulement d'une route départementale doit être de 5,50 m). L'emprise des travaux à réaliser : un trottoir de 1,40m de largeur, le long des habitations, pour permettre la circulation des personnes à mobilité réduite (PMR) puis un tronçon de 2m de largeur avec bordures de délimitation pour le stationnement. Ce sont 18 places qui seront ainsi créées.

Après avoir posé des bordures du parking jusqu'aux Moulin WAAST, Eiffage TP modifiera le carrefour de la rue Emile THIBAUT pour sécuriser la circulation routière au niveau du carrefour. Le Département doit ensuite, mi-octobre, refaire le tapis d'enrobés de la chaussée de circulation sur toute la longueur des travaux.

En parallèle, Orange (France télécom) a réalisé le basculement du réseau téléphonique aérien vers le réseau sous-terrain. Par contre, le basculement du réseau électrique aérien vers le réseau

sous-terrain ne sera terminé que 1^{ère} semaine d'octobre. Dès que les poteaux électriques et téléphoniques seront déposés, EIFFAGE TP pourra terminer le revêtement des trottoirs ; en pavés jusqu'à l'arrêt bus mairie, puis en enrobés.

Article : Charles DENAISON
Photos : Cyrille LEMAIRE

EN PRÉVISION :
Le parking du rond-point
(intersection RD 120
et RD 954) sera réalisé
en octobre 2014



Une rentrée colorée

Plus que jamais, l'école est au cœur de nos préoccupations. Pour apprendre et progresser, il est essentiel que les enfants se sentent bien dans leur environnement. C'est la raison pour laquelle les membres du conseil municipal ont déclenché des travaux d'embellissement de l'école, en concertation avec les enseignants.

Afin d'éviter d'éventuelles perturbations, la plupart des travaux ont été réalisés cet été. Ainsi, pendant que les enfants profitaient de leurs vacances, les services techniques (Johnny, Jordan et Michel) de la Municipalité ont fait leurs devoirs de vacances. Ils méritent une bien belle note !



Avant les grandes vacances, en façade, sur la place, de nombreuses vitres fendues ont été remplacées pour des raisons évidentes de sécurité. Et les contours ont été repeints.



La classe des tout-petits...



... et les salles de classe des grands (primaires) ont été renovées pour une rentrée colorée.

par la Municipalité !

Une isolation phonique permettant de réduire nettement le bruit a été posée aux plafonds du restaurant scolaire et d'une salle de classe qui résonnait, pour le confort des enfants et de l'équipe éducative.



Entre les deux cours de l'école, un sas d'accueil permettant d'accéder à la Médiathèque a été réalisé.

Les enfants y passeront, à de multiples reprises, pour aller y emprunter les livres que la Municipalité met à la disposition de toutes les classes.



Pour que la copie soit parfaite, il reste encore quelques travaux à réaliser. Les sanitaires (du côté des grands) sont en cours de rénovation : fenêtres et intérieurs. Johnny (à gauche sur la photo) et Jordan y travaillent. Des travaux de peinture dans la "nouvelle classe" de CM1 (ci-dessus) et dans le couloir seront réalisés.

Et, l'ouverture d'une classe supplémentaire cette année nécessite plusieurs ajustements dont le transfert de l'étude dans la "Salle moquette", aménagée à cet effet. Avec tous ces travaux, nous espérons que les élèves et enseignants bénéficient de meilleures conditions de travail, encore.

Nous vous souhaitons une bien belle année scolaire !

Texte et photos : Cyrille Lemaire



Une nouvelle rentrée : de nouveaux rythmes et de bonnes nouvelles !

L'année scolaire qui s'est écoulée a été chargée pour les membres de l'Ape : participation au comité de pilotage sur la réforme des rythmes scolaires, organisation de nombreuses manifestations afin de financer la classe découverte de nos enfants, gestion financière de ce voyage. Activités auxquelles s'ajoutaient nos traditionnelles manifestations et la gestion de notre garderie périscolaire.

Même si cette année s'annonce plus "traditionnelle", la matinée supplémentaire imposée à nos enfants par notre gouvernement bouleverse l'organisation de toutes les familles. Nous espérons, toutefois, qu'elle ne viendra pas nuire à la participation des enfants et des parents à nos manifestations et qu'elle n'essoufflera pas trop vite nos bénévoles, déjà bien sollicités.

La note positive dans ce tableau tient des conditions dans lesquelles cette réforme a pu être mise en place dans notre école (grâce au travail du comité de pilotage pendant une année) et de la qualité des animations qui sont proposées à nos enfants.

De plus, l'annonce de l'ouverture d'une classe à quelques jours de la rentrée a été perçue comme une bouffée d'air pour notre école. Cette belle surprise a pourtant été le fruit d'un long travail. Aussi, nous profitons de cet article pour, une nouvelle fois, remercier monsieur le Maire pour son implication personnelle et les démarches qu'il a entreprises toute cette année afin d'arriver à ce résultat.

Cette réussite doit également beaucoup à madame Delannoy qui n'a pas ménagé ses efforts pour œuvrer également en ce sens, soucieuse comme toujours du bien être de nos enfants. Un grand merci à vous également madame la directrice !

C'est donc sur ces notes positives que cette nouvelle année recommence et nous nous en réjouissons !

L'Ape et tous ses membres vous donnent rendez-vous le 18 octobre prochain pour son Assemblée Générale qui permettra d'entériner les ultimes modifications statutaires engagées par l'association en juillet. Le 10 novembre, les enfants exposeront leur création dans le cadre de l'atelier récréatif "L'automne des artistes".

Pour l'Ape, Sandra GERARD

Bonne année scolaire aux enseignantes !

Rangée du bas, de gauche à droite :
Joëlle, M^{me} LEUWERS (PS - MS),
M^{me} BERGEON DALLE (TPS - PS)

Rangée du haut, de gauche à droite :
Christine, M^{me} LABEEUW (CM1), M^{me} HENNECHART (CE1), M^{me} VERHEECKE (GS), M^{me} HARISMENDY (CE2), M^{me} PIANGERELLI (CM2), Cathy, Dany, Géraldine, M^{me} DELANNOY (CP)

Vignettes : M^{me} LADUREAU (brigade), M^{me} LE BIHAN (CE2)

Absente sur la photo : M^{me} LELEU (CP), M^{me} NIETO (TPS & PS), Christelle et Isabelle.



Changement de rythmes (scolaires) à Mons-en-Pévèle !

Nicolas VANGHELUWE coordonne les activités périscolaires. Il supervise animateurs et associations qui interviennent dans le cadre des TAP. Déchargé des animations, il assure un suivi méticuleux de ce qui est proposé aux enfants. Dans une courte interview, il revient sur la mise en œuvre de la réforme et nous explique les points importants de ce qui a été mis en place dans ce cadre. Selon lui, "il y a de réels objectifs à ces TAP qui ont été établis en cohérence avec le projet d'école. Les activités doivent être un complément intéressant de ce qui est fait à l'école, une aide aux apprentissages". Dans une courte interview, il nous explique le fonctionnement des TAP.

MeN : En quoi consiste les TAP ? Qu'est-ce que ça veut dire ?

Nicolas : Rappelons que le principe des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) consiste à réduire le temps de travail quotidien des élèves afin de favoriser leur concentration et leur apprentissage.

Ainsi, si le temps de travail reste le même durant la semaine (semaine de 5 jours), il est réduit au cours d'une journée et laisse la place aux TAP qui vont permettre de répondre à d'autres besoins de l'enfant.

MeN : Comment et avec qui avez-vous travaillé pour mettre en œuvre la réforme ?

Nicolas : Ici, à Mons-en-Pévèle, l'intérêt de l'enfant a été mis au centre des concertations dès la préparation des activités.

Membres du conseil municipal, familles, enseignants, animateurs périscolaires ont préparé, durant une année, la mise en place de ces TAP. Et, ce n'était pas une mince affaire !

MeN : Quelles sont les activités proposées aux enfants ?

Nicolas : Pour les élèves de l'école maternelle sont proposées des activités calmes, reposantes, relaxantes, corporelles ; des initiations artistiques variées.

En primaire, on mise sur la découverte de nouvelles activités, la mise en projet, la vie de groupe et l'assiduité.

Les activités proposées sont variées et elles sont adaptées à l'âge des enfants.

Une rotation des différents groupes est programmée au sein de chaque niveau.

Au fil des années, l'enfant se voit proposer un panel d'activités différentes qui lui permettront d'élargir ses centres d'intérêts.

Selon l'enfant, l'activité peut susciter plus ou moins d'intérêt.

A minima, il a la satisfaction de se donner les moyens d'atteindre l'objectif initial et de mener son projet jusqu'au bout.

Mais cela pourra aussi, dans certains cas, faire naître de nouvelles vocations ...

MeN : Qu'en est-il du recrutement ? Quels sont les acteurs de ces TAP ?

Nicolas : L'une des craintes principales des familles était de savoir qui allait encadrer leurs enfants. Nous avons réussi à répondre à ces attentes en recrutant quasi exclusivement des animateurs qualifiés (BAFA minimum). De plus, chaque animateur est spécialiste dans son domaine d'activité et propose des contenus adaptés et originaux.

Des associations du village ont, également, été mise à contribution : théâtre, danse, gym, philo, potier, jeux traditionnels, etc. Elles se sont investies complètement en cherchant à répondre aux objectifs du projet des TAP.

MeN : Combien ça coûte ?

Nicolas : Les activités sont gratuites pour les familles. Leur coût a été pris en charge par la commune sur décision du conseil municipal.

Détail des activités pour l'année scolaire 2014-2015

Ecole maternelle :

Activités : Chants / Eveil musical / Relaxation / Activités initiation artistique (à partir d'œuvres existantes) / Lecture d'histoires / Théâtre de marionnettes / initiation anglais / motricité.

Primaires :

CP : gym / jeux traditionnels / potier / Egypte ancienne / sculpture / projets vidéo ...

CE1 : gym / jeux traditionnels / potier / culture du monde / sculpture / Egypte ancienne / projets manuels utiles...

CE2 : gym / philo / travaux manuels utiles / projets vidéo / Egypte ancienne / culture du monde...

CM1 : philo / danse / sport et arbitrage / sculpture / cinéma / ...

CM2 : philo / théâtre / projets vidéo / cinéma / projets manuels utiles...

Une expo / spectacle est programmée le vendredi 24 avril afin de rendre compte, concrètement, de ce qui a été fait en TAP.

Candidatures 2015-2016 :

Vous êtes intéressés pour encadrer des activités l'année prochaine. Vous avez une formation dans l'animation enfance, dans l'éducation et vous êtes spécialiste dans une activité, merci de contacter Nicolas au 06 18 60 35 82 ou de déposer directement votre candidature en mairie de Mons-en-Pévèle.

Parole d'enfants :

Esteban (CM1) : "J'adore la sculpture ; j'aime peindre et le papier mâché"

Lou (CE1) : "J'ai aimé les activités sur la Chine, j'ai appris à écrire mon prénom en chinois"

Eliot (CE2) : " J'aime bien avec Mélanie, elle nous dit plein de choses que je raconte à maman qui aime bien l'Egypte"

L'équipe des TAP

De gauche à droite :

Hugues TOURNEUR (BAFA, master "arts scéniques" / projets vidéos), Mélanie STOLTZ (BAFA-BAFD, master Histoire "égyptologie" / projet découverte Egypte ancienne), Nicolas VANGHELUWE (BAFD, directeur des activités périscolaires), Morgane DESSEAUX (BAFA, licence "sciences de l'éducation" / projet sculpture et théâtre - Claire BOURBOTTE (Stagiaire BAFA, / projets manuels "autour du monde"), Eliane STEPPE (BAFA / projets manuels "utiles" (tricot, jardinage, cuisine...), Aline LOISEAU (Stagiaire BAFA, multiples activités calmes, variées, artistiques avec les plus petits).

Absente de la photo : Aurélie LAURIER (multiples activités calmes, variées, artistiques avec les plus petits).





Vie Associative



La vie de l'Amicale

Avec la rentrée des classes, l'Amicale a repris ses activités. L'année scolaire s'était terminée par deux jours de festivités.

Le samedi 21 juin, c'était le troisième spectacle du Club de danse. Ce sont près de deux cents convives qui ont pu apprécier le repas simple et surtout le spectacle présenté par les soixante danseuses et danseurs, enfants et adultes. Le dimanche 22 juin, l'Harmonie prêtait son concours pour l'apéritif concert suivi de la traditionnelle distribution des prix qui récompensait les enfants pour leur travail scolaire. Cette année, l'Amicale offrait également aux maternelles des jouets pédagogiques pour une valeur de 484 €.

Le samedi 6 septembre, c'étaient les inscriptions au Club de danse pour l'année 2014-2015. Les groupes sont maintenant formés et les parents ont été informés des horaires.

Je terminerai ce petit mot en vous communiquant notre calendrier 2015.

Samedi 28 mars : souper spectacle spécial Walt DISNEY

Vendredi 3 avril : chasse aux œufs pour les enfants de l'école

Vendredi 1^{er} mai : fête champêtre - brocante

Samedi 21 juin : soirée de la ducasse

Dimanche 22 juin : concert apéritif-distribution des prix

Du lundi 8 au vendredi 19 décembre : collecte au profit des Restos du cœur

Samedi 12 décembre : fête de Noël du club de danse

Vendredi 18 décembre : goûter de Noël pour l'école

Bonne année scolaire !

Le Président : JM DELEFORGE

PS : Nous participons aux activités périscolaires auprès des CM1, avec l'initiation à la danse, de la Toussaint à Noël.

Oui c'est possible !

La concertation sur la nouvelle ligne THT est maintenant terminée : les habitants de Mons en sortent déconcertés, les agriculteurs se prononcent pour l'enfouissement, RTE n'a rien négocié et ne négociera pas.

3 fuseaux, c'est à dire variantes, restent « à l'étude » coté Ouest.

Les trois présentent en aérien une proximité inquiétante avec de nombreuses habitations et exploitations, occasionnent une rupture avec la vallée et la forêt qui coupera la commune de son terroir ancestral, abîment l'image que la commune s'efforce de donner au fil des années.

Depuis le succès des mobilisations de juin, L'ADBM est restée active : elle a engagé un expert, obtenu avec l'appui des maires que la préfecture fasse appel à un cabinet italien pour étudier sérieusement l'enfouissement, se restructure, recrute et trouve des financements pour faire face à la suite.

Le 14 octobre prochain à Moncheaux se tiendra la dernière ILC (Instance Locale de Concertation) qui tranchera car le projet a déjà pris plus de 8 mois de retard.

Vos élus seront présents, l'ADBM qui sera comme toujours dedans et dehors proposera une soupe populaire en attendant le verdict. Nous tiendrons par ailleurs une AG ouverte à tous fin octobre.

L'association a besoin de votre soutien dans ce combat inégal mais qui n'est pas perdu d'avance. Adhérents, renouvelez votre confiance pour notre prochaine campagne, nous n'avons pas ménagé notre peine.

Sympathisants n'hésitez pas à adhérer à l'association, nous sommes apolitiques et ne cherchons qu'à préparer un avenir à ce territoire qui le vaut bien. Rendez-vous sur : ADBM59.org

Pour l'ADBM, S. RENVERSEZ

Mons-en-Pévèle 2004

La soirée « carnaval » est déjà loin derrière nous. Comme les autres fois, une centaine de personnes étaient présentes.

Cette année, l'amusement n'était pas seulement dans la danse et le fait d'être en compagnie agréable. Avec l'animatrice Véro solo, ce fut tout à fait différent ce samedi 15 février 2014... non pas que les autres animateurs aient démerités, loin s'en faut, je m'empresse de le dire. Mais la voix de mezzo soprano qu'a Véro a séduit et ravi le public présent. Point n'était besoin d'aimer la danse...

Le spectacle était aussi ailleurs.

Notre prochaine manifestation : le marché de Noël, les samedi 22 et dimanche 23 novembre 2014, qu'on se le dise.

**La présidente
Rose-André**

Le théâtre du Pévèle

Pour les acteurs amateurs du THEATRE DU PEVELE, le grand jour approche et chacun met les bouchées doubles pour présenter un spectacle de qualité. Cette année, nous allons présenter trois pièces.

La première, jouée par six enfants s'intitule : Lulu petit beurre.

Vous allez suivre les aventures d'un biscuit orphelin dans un garde-manger où il va rencontrer des « personnages » pittoresques comme « le rogaton de beurre », « le fromage de tête », ou « le pot de cornichon ». Sa rencontre avec une « madeleine » clôturera ses aventures.

La deuxième pièce jouée par les adultes s'intitule « Pot au feu à la Polonaise ». Vous apprendrez que le pot au feu à la polonaise varie peu par rapport au pot au feu à la française et vous saurez tout sur la culture des rhododendrons.

Quant à la troisième pièce : "On va marier l'Fernand", jouée en patois, met en scène un paysan qui cherche l'âme sœur ; on pourrait penser à "L'amour est dans le pré".

Les représentations auront lieu les vendredi 17 et samedi 18 octobre à 20 heures à la salle des fêtes de Mons-en-Pévèle.

Le dimanche 19 octobre, nous donnons une représentation gratuite pour les aînés en collaboration avec la Municipalité qui offre tarte, vin et café. Nous vous attendons nombreux.

Le Président : JM DELEFORGE

PS : Nous participons aux activités périscolaires en initiant les enfants du CM2 au théâtre, au cours du deuxième trimestre, à partir de janvier 2015.



La prestation de l'harmonie de Fouquières-lès-Lens a été particulièrement appréciée ! Photos : Cyrille LEMAIRE et Michel BURNY

Harmonie

Le weekend du samedi 28 et dimanche 29 juin, l'Harmonie (créée le 4 novembre 1884) soufflait ses bougies et fêtait son 130^{ème} anniversaire !

Dans la salle des fêtes, le 28, deux concerts ont été donnés, en soirée. L'harmonie de l'union Musicale de Gondécourt, du président Jean-Paul DELENEUVILLE, sous la direction de madame Valérie ASSOIGNON a joué en première partie.

En seconde partie, l'harmonie HILARITER de Courrières, du président Patrick CHAMPION, dirigée par Christophe DUHEM (formation de 70 musiciens chevronnés) a donné un récital exceptionnel et professionnel par l'exécution musicale. Dans une salle comble, les musiciens ont été vivement applaudis par un public chaleureux.

Le dimanche après midi, notre nouvelle bannière pour les 130 ans de l'Harmonie a été inaugurée. Elle est parrainée par monsieur le Maire, Eric MOMONT et le président de la délégation IV, Jean-Paul DELENEUVILLE.

En première partie, l'harmonie de Fouquières-lez-Lens de la présidente Sylvie DELATTRE a joué sous la direction de Monsieur Guy DELATTRE.

A l'entracte, il y a eu une remise de la médaille des vétérans avec étoile pour 70 ans d'activité dans notre société à André Hivon et breloque dorée pour 10 années de présence pour Pascal HERLIN.

Monsieur Jean-Marie RUANT, Conseiller Régional, a offert à notre musicienne Corinne RICHARD une flûte traversière au nom des instances régionales du Nord.

Ce fut un concert de grande qualité tant par le choix des morceaux que pour l'excellence de leur exécution.

Notre harmonie fut renforcée de quelques amis musiciens sous les directions de Monsieur Jean-Claude BOUSSEMARY, secondé par le sous directeur Emilien LECLERCQ.



Élus de Mons-en-Pévèle et des communes aux alentours ont dévoilé la nouvelle bannière de l'Harmonie. Un bel anniversaire !

Concert qui durera 2 heures, sous les applaudissements nourris et les « Olla » de notre cher public, avec en apothéose, l'interprétation magistrale de « Music » et « Vino griego ».

Cet anniversaire restera longtemps dans notre mémoire de Pévélois. Ce fut deux journées extraordinaires.

Samedi 23 août

C'était la commémoration du 70^{ème} anniversaire de la libération de Pont-à-Marcq par les troupes britanniques le 5 septembre 1944.

Dans l'après midi, nous avons participé à un défilé de la mairie jusqu'aux établissements Agfa-Gevaert, où eurent lieu, en septembre, des combats violents et meurtriers : 23 soldats anglais furent massacrés.

Dimanche 24 août

Messe du souvenir en l'église de Pont-à-Marcq, puis recueillement au monument aux morts Highland Cathedral avec les cornemuses anglaises.

Défilé jusqu'à la place du Commandant BAYART, puis dans les rues de la cité où se déroulèrent de tragiques affrontements entre les troupes anglaises et allemandes jusqu'à la reddition de ces derniers.

Nous terminons cette journée émouvante avec la délégation britannique et leur dernier survivant par un vin d'honneur à la mairie.

Mercredi 10 septembre

De 14h30 à 16h30, les premiers élèves s'inscrivent à l'école de musique...

A suivre...



Prêts pour le départ ! Bien encadrés par des organisateurs motivés ! Photo : Sophie CASSEZ

VTT Team La 4^e édition du Mountainbike Pévèl'tour : Une compétition devenue un rendez-vous incontournable !

Pour la quatrième année, les meilleurs vététistes régionaux ont envahi notre cher village pour participer aux quatre épreuves du Mountainbike Pévèl'tour. A ces pilotes régionaux il faut ajouter, cette année, une belle délégation belge (maintenant habituée à ce rendez-vous dans la Pévèle), quelques picards et normands et même un québécois venus découvrir notre beau village.

L'internationalisation de notre week-end est en marche. Comme tous les ans, les participants ont apprécié l'organisation et les circuits mis en place. Nous devons d'ailleurs remercier les riverains mais aussi les propriétaires ou exploitants des champs traversés pour leur aide à la réussite de notre week-end. La participation ne baisse pas par rapport aux trois éditions précédentes

malgré la concurrence du 2^e week-end de septembre devenu un rendez-vous incontournable pour notre village.

Ainsi, l'enduro a vu la participation de 35 concurrents, le Short Track de 20 pilotes ; le XC kids (compétitions pour enfants de 6 à 14 ans) a regroupé 50 jeunes (une des plus grosses courses pour enfants de la région) et enfin, l'épreuve reine du dimanche après-midi a regroupé encore une fois plus de 100 concurrents avec 104 pilotes au départ. Nous avons donc réuni 219 vététistes durant ce week-end de pure compétition.

Sur le plan sportif, nous devons appuyer le fait que tous les ans le niveau monte en puissance. Le dimanche après-midi, Thibaut Vaniet a remporté l'épreuve reine. Il s'agit d'un pilote de Bourthes qui



a été sélectionné pour les championnats de France 2014. Il a devancé deux concurrents belges qu'on retrouve régulièrement sur les podiums.

L'enduro et le Short Track ont été remportés par la même personne : Aurélien DE JONCKEERE qui fait partie des meilleurs cyclistes régionaux.

Conforté dans l'idée que ce week-end VTT plait à tous les concurrents qui viennent y participer, l'équipe de Jean-François Geoffroy, très performante durant les deux jours prépare d'ores et déjà la 5^e édition ; prenant chaque année un réel plaisir à présenter notre village sous ses meilleures coutures, aidée en cela par les employés communaux et élus qui nous soutiennent efficacement.



Photo : VTT Team



Photo : VTT Team



Texte et photo : Famille THIBAUT

Maxime THIBAUT, médaillé d'Or au Championnat de France UFOLEP Natation !

Les 7 et 8 juin 2014, Maxime a remporté une nouvelle fois la médaille d'Or au Championnat national UFOLEP de Natation qui s'est déroulé cette année à Meaux, dans la région parisienne.

Une compétition qui a rassemblé les 352 meilleurs nageurs des 7 régions de France.

Ce jour là, dans la catégorie Minimes, il lui a fallu 1min 18 secondes 94 pour terminer 1^{er} au 100 m brasse (sa nage "préférée"), 28 secondes 94 en 50 m nage libre (5^{ème}), 32 secondes 72 en 50 m papillon (6^{ème}).

Avec la région Flandres Artois dont il

fait partie, il a également remporté une médaille d'argent au 6 x 100 m 4 nages (en nageant la brasse, bien sûr).

Cette année, il passera Cadet. Les temps à réaliser pour se qualifier seront plus durs mais sa devise "no stress" semble fonctionner jusqu'à présent.

La suite au prochain épisode !

Club de gymnastique

Finis les vacances ! Les cours de gymnastique reprennent à la salle des fêtes. Le mardi, 9h animé par Sylvie et le mercredi, 19h30, animé par Hélène.

N'hésitez pas, participez 2 fois à nos cours sans engagement. Pour la deuxième année, notre club est labellisé sport et femmes par le C.D.O.S (Comité Départemental Olympique et Sportif). Les coupons sport et les chèques vacances sont acceptés. Cette année, notre club participe aux nouveaux rythmes scolaires chaque lundi : c'est Nathalie qui encadre nos petits.

Jacqueline

Renseignements : 03 20 59 24 11



Mois du film documentaire en partenariat avec la Salle des Batailles

Pour la quatrième année consécutive, la médiathèque participera au Mois du film documentaire.

Au programme, projection du film écrit par Cyrille Lemaire et réalisé par François Engrand : **"Sur les traces des batailles de Bouvines et Mons-en-Pévèle"**, le vendredi 28 novembre à 20h.

Après la projection, rencontre avec l'équipe du film et verre de l'amitié.

ÇA NE PAS MANQUER

Projection gratuite et ouverte à tous.
Il est prudent de réserver : 03 20 05 22 95.



Spectacle de Noël

A noter dans vos agendas ! Le mercredi 17 décembre à 14h30.

Legrand pour les petits vous propose son spectacle "Raymond le mouton" à la cense abbatiale.

Gratuit, pour tous.

EN 2014, LA SEMAINE DU GOÛT FÊTERA SES 25 ANS



La Semaine du Goût vous souhaite une délicieuse année 2014

Semaine du Goût : Miam... bzzz.... bzzzz !

Cette année encore, la médiathèque participe à le **Semaine du Goût** qui se déroulera du **mardi 14 au samedi 18 octobre**.

Le miel sera à l'honneur avec une exposition sur "le miel de A à Z" durant toute la semaine.

Des membres de l'association "Abeilles en Pévèle" viendront le mercredi 15 octobre expliquer aux enfants, comme aux parents, tous les secrets de l'apiculture.

Des plats à base de miel ainsi que du miel de la Pévèle seront en dégustation !

Renseignements à la médiathèque.



Borne to be alive !

Une borne MP3 est à la disposition des usagers de la médiathèque de Mons-en-Pévèle.

Prêtée, pour un an, par la Médiathèque Départementale du Nord, cette borne contient de la musique « dématérialisée » (format MP3).

L'emprunteur peut écouter sa sélection sur place ou télécharger directement sur sa clé USB des œuvres libres exclusivement : interprètes qui offrent leurs compositions ou œuvres tombées dans le domaine public et légalement téléchargeables.

Liseuses électroniques : c'est pour bientôt !

A noter : pour des raisons techniques, les liseuses électroniques prévues pour la rentrée ne pourront être mises en prêt qu'à partir de mi-décembre. Désolé pour ce retard !

Les packs été prennent la pose !

Les packs été ont, encore, eu un beau succès cette année. Près de 70 packs, soit environ 200 documents, ont été empruntés sur les deux mois d'été.

Merci aux lecteurs qui ont joué le jeu !





Concours photo

Les participants à la deuxième édition de notre concours photo ont vu leurs clichés exposés durant les mois de septembre et octobre, sur les murs de la médiathèque.

Cette année, le thème retenu était : **"Votre pack été en vacances"**.

Les emprunteurs ont voté pour leurs trois photos préférées !

Résultats prochainement...



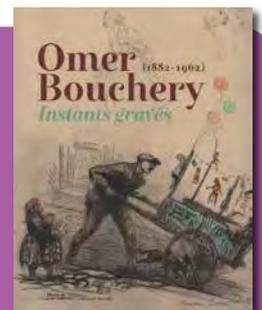
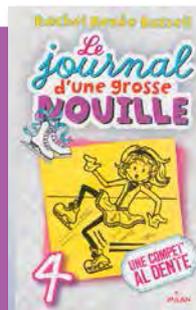
Une nouvelle avant première avec France 3 ?

Au début de l'été, France 3 a tourné un documentaire dans les villages de Mons-en-Pévèle et de Bouvines.

Nous devrions bénéficier, à l'Automne, de l'avant-première.

L'occasion de découvrir de belles images de notre village dont certaines, aériennes, ont été tournées avec des drones.

Quelques nouveautés... Et bien d'autres à la médiathèque !



Médiathèque de Mons en Pévèle

Grand Place
Tél. : 03 20 59 06 67 - Fax : 03 20 59 06 65

mediatheque@mairie-monsenpevele.fr

Horaires d'ouverture :
Mardi : 16h-18h

Mercredi : 10h-12h-13h30-17h30
Vendredi : 16h-19h - Samedi : 14h-17h

Retrouvez toute l'actualité de la médiathèque sur le site de la mairie (partie médiathèque) mais aussi sur notre blog :

mediathequemonsenpevele.wordpress.com

Livres, CD, DVD, CDRom, Revues
Consultation sur place libre et gratuite.

Hotspot Wifi gratuit

Vous pouvez toujours venir surfer en wifi à la médiathèque. Pour cela, il suffit de venir avec votre portable et demander le code d'accès. Ce service est gratuit pour tous les inscrits.



Et depuis votre Smartphone : Flashcode web



**ATTRACTION AU PAS ROLAND !
LA TRACTION UNIVERSELLE, ASSOCIATION NATIONALE ET INTERNATIONALE
DE CITROËN TRACTION A FAIT ESCALE À MONS-EN-PÉVÈLE POUR Y FÊTER
LES 80 ANS DE LA SORTIE DU PREMIER MODÈLE.**



**POUR SON EXPOSITION D'AUTOMNE,
LE SYNDICAT D'INITIATIVE A INVITÉ CHRISTIANE EYER, AQUARELLISTE,
LUCIE MIQUET, PEINTRE
ET PHILIPPE MASSELOT, SCULPTEUR.**



**VENUS DES QUATRE COINS DU VILLAGE AVEC LEURS PANIERS GARNIS,
LES PÉVÉLOIS ÉTAIENT NOMBREUX À DÉJEUNER SUR L'HERBE
LORS DU TRADITIONNEL BARBECUE ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ.
COUP DE CHAPEAU AUX BÉNÉVOLES QUI ONT AIDÉ À PRÉPARER ET RANGER
AINSI QU'À M. CAMBIER QUI, UNE FOIS N'EST PAS COUTUME,
A PRÉPARÉ LES FRITES OFFERTES PAR LA MUNICIPALITÉ.**



**DANS LE CADRE DES MERCREDIS DE L'ENVI,
L'OFFICE DE TOURISME PÉVÈLE CAREMBAULT, EN PARTENARIAT
AVEC LE SYNDICAT D'INITIATIVE, A ORGANISÉ UNE BALADE FAMILIALE
LUDIQUE ET CONVIVIALE. 40 PARTICIPANTS SE SONT PRÊTÉS AU JEU !**



**PLUS DE 100 PERSONNES ONT APPLAUDI
SIMON COLLIEZ
VENU CANTER CH'NORD À L'SALLE DES FÊTES DE MONS-EN-PÉVÈLE.
DE L'AVIS DE TOUS, CH'ËTOT UN BIAU CONCERT !**



**MONS HIER, MONS AUJOURD'HUI... DANS LE CADRE D'UN PROJET
PÉDAGOGIQUE, LES ÉLÈVES DE CP SONT À LA RECHERCHE
DE VIEILLES CARTES POSTALES OU DE VIEILLES PHOTOS DU VILLAGE.
MERCI DE VOUS ADRESSER À M^{ME} DELANNOY SI VOUS VOULEZ LES AIDER.**